



Cour avec droit de passage

Par **bellicaud**, le **15/02/2011 à 14:18**

Bonjour, j'en voudrais savoir comment est considéré une cour louée avec un droit de passage. Est-elle considérée comme cour commune ou non. Merci.

Par **corima**, le **15/02/2011 à 19:14**

Non, le droit de passage indique bien ce qu'il veut dire, la personne n'a qu'un droit de passage et non de s'installer avec chaise longue et barbecue. La cour appartient à celui qui autorise ce droit de passage.

Par **Marion2**, le **15/02/2011 à 19:34**

La cour est louée à tous les locataires avec un droit de passage ? Qui est concerné par le droit de passage ? Les locataires ? Si c'est le cas, la cour ne peut pas vous être louée.

Par **bellicaud**, le **15/02/2011 à 19:45**

nous sommes 2 locataires à se servir de la cour pour rentrer chez nous. Donc 1 locataire est un commerce.

Par **corima**, le **15/02/2011** à **19:51**

Et sur les deux, qui a un droit de passage ?
J'ai longtemps habité un vieux corps de ferme avec une grande cour interieure, mon voisin etait un commerçant, un boulanger. Il avait un droit de passage pour acceder à ses deux places de parking et c'est tout.
La cour etait à moi, à lui le droit de passage pour rentrer dans la cour et garer ses vehicules

Par **Marion2**, le **15/02/2011** à **21:00**

[citation]**nous sommes 2 locataires a se servir de la cour pour rentrer chez nous.dons 1 locataire est un commerce.**
[citation]
Vous n'avez pas répondu à ma question
La cour est-elle louée aux locataires ? Si c'est le cas, les locataires n'ont pas le droit de passage puisqu'ils louent la cour.
Ou avez-vous simplement un droit de passagee et donc, vous ne louez pas la cour ?

Par **bellicaud**, le **15/02/2011** à **21:57**

la cour est louée a l'autre locataire.mais sur mon bail il n'y a pas marquer que j'ai le droit de passage alors que je suis obliger de passer par cette cour pour rentrer chez moi.

Par **corima**, le **15/02/2011** à **22:09**

Si l'entree de votre habitation se trouve dans la cour, il va de soi que vous avez un droit de passage dans la cour, sinon comment faire
Quelqu'un vous reproche-t-il de rentrer chez vous par la cour ?